



Association française contre les myopathies Deux semaines de massages pour le Téléthon

Pour la deuxième année consécutive, l'Ordre des masseurs-kinésithérapeutes va, aux côtés de l'Association française contre les myopathies (AFM), s'investir dans le Téléthon.

Pendant les deux semaines qui encadrent cet événement, soit entre le 1^{er} et le 11 décembre, les praticiens qui le désirent pourront ouvrir leurs cabinets et dispenser des massages de bien-être au public moyennant une rétribution qui sera entièrement reversée à l'AFM de la part des masseurs-kinésithérapeutes de France. L'élargissement de cette opération à deux semaines va permettre aux kinés de s'investir plus encore et plus rationnellement dans cette belle opération : « un massage pour le Téléthon ».

En 2008, dans un contexte de démarrage tardif, une mise en œuvre un peu compliquée et une communication grand public relativement faible, avec la participation de nombreuses représentations ordinaires, les masseurs-kinésithérapeutes ont pu recueillir plus de 130 000 euros.

Le défi à relever est aujourd'hui plus important et l'AFM attend beaucoup des masseurs-kinésithérapeutes. A tel point qu'elle a décidé, que l'Ordre, et à travers lui l'ensemble de la profession, serait un des quatre partenaires majeurs de l'opération.

Le fait de devenir un partenaire majeur du Téléthon va nous permettre de bénéficier de l'appui médiatique très important de l'AFM et de ses partenaires, appui qu'elle va mettre à notre disposition tant au niveau local, régional que national.

C'est ainsi que nous allègerons au maximum les parties administrative et logistique prises en charge par les MK référents et les Conseils départementaux de l'Ordre en renforçant la collaboration avec les coordinations départementales du Téléthon qui jouissent d'une grande expérience.

Nos réseaux respectifs sont puissants ; une forte synergie et une collaboration active représenteront un véritable atout pour le bon



déroulement et le développement de l'opération Massage. Enfin, cette nouvelle participation viendra renforcer l'importance déjà très forte de la masso-kinésithérapie dans la lutte contre les myopathies.

70 000 affiches vont être imprimées pour la rentrée et seront adressées aux Conseils départementaux et aux coordinations AFM pour une diffusion, dans les cabinets de masso-kinésithérapie, mais aussi dans les lieux publics pour faire connaître l'opération.

Les coordinations départementales de l'AFM vous feront profiter de leurs contacts dans les médias locaux pour promouvoir cette quinzaine du massage.

C'est donc un véritable défi professionnel qu'il faut aujourd'hui relever. Avec une participation forte, les masseurs-kinésithérapeutes se positionneront comme des partenaires privilégiés de l'AFM. En recevant des patients dans un contexte différent de celui de la relation habituelle praticien-patient, ils participeront également à la mise en lumière de leur art et, à la défense du massage, l'un des fleurons de leur patrimoine professionnel.